—Elle est bien endommagée, cette dentelle; pensez-vous pouvoir la réparer?

La jeune fille examina les fleurs, les festons, les entrelacements de feuillages au milieu desquels étaient suspendus des oiseaux et répondit:

—Oui, madame, avec beaucoup de temps et de patience.

—Vous prendrez tout le temps qu'il faudra. Ah! vous ne savez pas quel grand plaisir vous me faites.

Mme de Vauclair resta un instant silencieuse et reprit d'un ton de douce mélancolie:

—Ce n'est plus à mon âge que je puis me parer encore de cette dentelle; mais, ajouta-t-elle en poussant un long soupir, peut-être aurai-je la joie, avant de mourir, de la voir portée par une autre.

Puis, regardant de nouveau la jeune fille avec une expression indéfinissable:

—Mademoiselle Emilienne, quel âge avez-vous? demanda-t-elle.

—Dix-huit ans, madame.

—Dix-huit ans! Je devrais avoir auprès de moi aujourd'hui une jeune fille de votre âge et peut-être charmante et jolie comme vous; elle serait le charme, la joie de notre vieillesse, car nous sommes bien seuls et souvent bien tristes, le général et moi.

Nous n'avons eu qu'un enfant, une fille, que nous adorions: hélas! elle est morte à vingt ans, loin de moi et de son père. Vous me la rappelez, mademoiselle, car elle avait comme vous une magnifique chevelure blonde que j'aimais à peigner et à natter moi-même, quand elle était enfant, et vous avez ses yeux bleus, ses grands beaux yeux si doux, dans lesquels, mère heureuse, je me mirais comme dans un miroir.

Et voyez jusqu'où va mon illusion, ajouta Mme de Vauclair d'une voix mouillée de larmes, dans votre voix je crois entendre la sienne.

Elle essuya ses yeux et continua:

—La mort passe, sème le deuil et laisse derrière elle des douleurs et des regrets. Le bonheur sur la terre n'est pas pour tout le monde. Je n'ai plus de fille, et vous, mademoiselle Emilienne, vous n'avez plus de mère. Votre jeunesse est sevrée de la tendresse maternelle, ma vieillesse est privée de la tendresse filiale! Ah! je vous plains, ma chère enfant, et les éloges que l'on m'a fait de vous sont à mes yeux doublement mérités.

Oui, je vous plains, et en vous plaignant je pense à toutes les jeunes filles sans mère, à toutes les jeunes filles perdues, abandonnées.

Ces dernières paroles eurent un écho douloureux dans le cœur d'Emilienne.

Mme de Vauclair ne pouvait plus retenir ses larmes; cependant, au bout d'un instant, étouffant un sanglot, elle reprit:

—Dix-huit ans! si jeune et seule au monde!

—Oh! non, madame, non, dit vivement la jeune fille, je ne suis pas seule au monde; je suis orpheline et sans famille, c'est vrai; mais il y a des personnes qui, comme vous, madame, me portent intérêt, il y en a même qui ont de l'amitié pour moi.

J'ai eu le malheur de perdre maman Marguerite, mais j'ai retrouvé une autre bonne mère dans Mme Martinet.

—Cette dame qui demeure avec vous?

—Oui, madame, et qui m'aime et qui a soin de moi comme si j'étais son enfant. Je ne sais pas jusqu'où pourrait aller son dévouement.

Elle a des petites rentes, assez pour vivre tranquillement dans quelque village des environs de Paris. Eh bien! non, elle préfère être avec moi, être en quelque sorte ma servante. Je le lui dis quelquefois; alors elle se fâche et me répond que je suis sa fille et qu'il est tout naturel qu'une mère soit utile à son enfant.

Mme Martinet était une ancienne amie de maman Marguerite. Avant de mourir, maman Marguerite la fit venir à son chevet et lui demanda, en souvenir des belles années de leur enfance, de la remplacer auprès de moi. Depuis, madame, nous vivons ensemble; elle s'est attachée à l'orpheline, et l'affection que j'ai pour elle est toute filiale.

—Cet attachement que vous avez l'une pour l'autre fait également votre éloge.

—Comme vous le voyez, madame, je n'ai pas trop à me plaindre de mon sort.

—Vous êtes une charmante enfant.

La jeune fille eut un doux sourire.

—Je suis reconnaissante envers ceux qui m'aiment et me témoignent de l'intérêt, fit-elle.

—La pensée de l'avenir ne vous rend-elle point quelque fois soucieuse?

Emilienne leva ses beaux yeux sur Mme de Vauclair, eut un instant d'hésitation et répondit:

—Je jouis d'une excellente santé, qu'ai-je à craindre de l'avenir? Ma jeunesse me donne plutôt des appréhensions. Je ne suis pas ambitieuse, ne demandant pas plus que je ne peux avoir, je me trouve heureuse dans ma position.

J'aime le travail, madame, et comme je vous le disais tout à l'heure, m'efforçant à contenter les personnes qui me donnent de l'ouvrage, je n'espère n'en manquer jamais. Mon métier me plaît, madame, et j'y suis d'autant plus attachée que c'est maman Marguerite qui me l'a appris.

Mme de Vauclair prit la main d'Emilienne et la serrant affectueusement:

—Ma chère enfant, dit-elle, toutes vos paroles sont marquées au coin de la sagesses. Je vous le répète, je suis charmée, ravie, heureuse de vous connaître.

Ah! comme je comprends bien que l'on s'intéresse à vous, que l'on vous aime!

Oui, vous avez raison de ne pas craindre l'avenir: vous avez le travail que vous aimez, vous avez et aurez toujours des amis.

—C'est une de mes espérances, madame.

Mme de Vauclair se leva.

—Avant de vous quitter, mademoiselle Emilienne, dit-elle, j'ai une chose à vous demander.

La jeune fille arrêta sur la générale son regard interrogateur.

—Quand pensez-vous avoir fait la réparation de ma pièce de Malines? demanda Mme de Vauclair.

—Je ne peux pas dire, madame; dès que j'aurai achevé le travail que je fais en ce moment, je me mettrai à la réparation de votre magnifique dentelle; j'espère que dans une quinzaine de jours j'aurai terminé.

—Soit, dans une quinzaine de jours. Eh bien! mademoiselle, voici ce que j'ai à vous demander: vous me ferez l'amitié de me rapporter vous même cette dentelle; j'ai le vif désir de vous présenter au général de Vauclair, qui sera charmé de vous voir. Promettez-moi de venir.

—Je vous le promets, madame.

—Merci, ma chère enfant.

—Vous savez où nous demeurons?

—Oui, madame.

—Rue des Pyramides, No 11, ce n'est pas bien loin d'ici.

—Je vais quelquefois au jardin des Tuileries.

—Mademoiselle Emilienne, permettez-moi de vous embrasser.

La jeune fille, rougissante, présenta son front sur lequel la générale mit un baiser; puis elle accompagna la noble visiteuse jusque sur la porte du logement.

—Elle est adorable, cette jeune fille, oh! oui, adorable! se disait Mme de Vauclair en regagnant sa voiture.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

LA JOLIE DENTELLIÈRE.

I.

LE DÉPORTÉ.

Les renseignements fournis à la marchande à la toilette par l'agence Brévanne étaient exacts. Gracié, le marquis était revenu en Espagne après de longues années de souffrances, et quelles souffrances!

Condamné, comme nous le savons, à une détention perpétuelle, il fut embarqué pour les îles Philippines, faisant partie d'un convoi composé de criminels de droit commun et de proscrits politiques.

Pendant la traversée, qui fut longue, le marquis de Mimosa put s'apercevoir que la haine de son cousin don Antonio de Villina le suivait dans son exil. Un rapport venimeux à son dossier le présentait sous les plus noires couleurs, comme un homme très dangereux, recommandé à une surveillance toute particulière et à la sévérité des autorités.

Aucune persécution ne lui fut épargnée sur le navire où, enfermé dans un entrepont mal aéré, infect, mêlé à des voleurs et à des assassins, il n'avait pour soutenir ce qui lui restait de force qu'une nourriture grossière et insuffisante.

Ce fut avec un sentiment de délivrance qu'il aperçut les clochers de Manille, la capitale des îles Philippines, et les mâts des navires groupés dans la rade, une des plus belles du monde.

Les îles Philippines, qui ne sont plus qu'un débris de l'immense empire colonial que l'Espagne possédait encore au commencement de ce siècle, forment un archipel océanien composé d'environ douze cents îles, dont les principales sont Luçon, Mindanao, Mindoro et Palouan. Toutes ne sont pas habitées, ni même bien connues.

L'île de Luçon, de beaucoup la plus étendue, renferme seule un noyau important de colons européens; les autres, sauf la garnison, les fonctionnaires et un petit nombre de commerçants qui exploitent les richesses du pays, sont habitées par des indigènes de races diverses: Tagals, Malais, Négritos.

Les premiers pratiquent le christianisme, auquel ils mêlent de grossières surperstitions; les seconds sont musulmans, les autres sont en grande partie voués au fétichisme.

A-t-on ou n'a-t-on pas beaucoup exagéré l'incurie de l'administration espagnole? Mais il est certain que les îles Philippines fournissent à la métropole de grandes ressources qui pourraient être encore plus abondantes.

Le sol, très fertile, produit un tabac recherché, du riz, du café, de la canne à sucre; tous les légumes des régions tropicales y réussissent admirablement. Les arbres de nos pays, le chêne, le hêtre, y marient leur feuillage à celui des banyans, des aréquiers, des cocotiers, des goyaviers, des palmiers. Le bambou, si précieux pour les Orientaux, qui l'emploient à une foule d'usages, y forment de belles forêts. L'ébénisterie trouve là des ressources précieuses par la beauté des couleurs et la finesse du grain, qui peut braver l'humidité aussi bien que la morsure des insectes.

Les côtes de ces îles, très découpées, se creusent en golfes qui peuvent soutenir la comparaison avec la baie de Naples, si vantée. L'intérieur avec ses montagnes, ses forêts verdoyantes, ses lacs charmants, ses rivières qui forment d'imposantes cascades, présente les sites les plus variés et les plus pittoresques.

Ce pays serait le plus ravissant, le plus délicieux du monde, s'il n'était exposé à deux fléaux terribles: les tremblements de terre et les tempêtes.

De temps en temps un tremblement de terre secoue le sol, détruit en quelques instants le travail de nombreuses années et laisse partout le spectacle de la ruine et de la désolation.

Celui de 1880 fut particulièrement effroyable; presque tous les monuments publics de Manille s'écroulèrent, des milliers de personnes furent englouties sous les décombres de leurs habitations.

Afin de prévenir le retour de pareils malheurs, ou au moins de les atténuer, l'administration a décidé qu'à l'avenir les maisons auraient pour toiture du zinc ou du bambou.

Les tempêtes, que l'on désigne là-bas sous le nom de "tornados", ne sont pas moins redoutables. Rien ne leur résiste; des arbres gigantesques sont emportés dans un toubillon vertigineux; les constructions les plus solides sont couchées par terre.

Manille, qui dans son enceinte murée ne renferme que dix-sept ou dix-huit mille habitants, mais qui, si l'on y joint les bourgs voisins, en compte cent vingt mille, presque tous indigènes, est une ville d'un magnifique et imposant aspect.

Quand le marquis de Mimosa sut comment les prisonniers étaient traités à Manille, il eut l'espoir de ne pas avoir trop à souffrir de sa détention. En effet, les condamnés ne sont pas soumis à Manille, à un régime très sévère. Employés le plus souvent à des corvées dans le port ou dans les constructions publiques, ils se trouvent ainsi en contact avec la population.

Les mœurs des habitants étant très tolérantes, les forçats ne sont pas, comme chez nous, l'objet d'une universelle répulsion.

La haute taille du marquis, la grande dignité de sa personne, sa distinction ne permettaient pas de le confondre, malgré son costume, avec ses compagnons de captivité.

On s'arrêtait pour le regarder, et plus d'une fois il put surprendre sur le visage des habitants des symptômes de sympathie.

Si les agents subalternes, recrutés parmi les indigènes brutaux, se montraient durs et cruels envers lui, comme s'ils eussent voulu le punir de sa supériorité, les officiers, bien que très réservés et se conformant aux règles d'une discipline inflexible, ne pouvaient se défendre d'une certaine déférence envers ce prisonnier dans lequel ils devinaient un personnage de haut rang.

Le gouverneur avait la réputation d'un homme loyal et courtois et s'était rendu populaire dans la colonie; mais il avait reçu des instructions relatives au marquis et ne faisait pas plus attention à lui qu'au plus misérable des condamnés qui subissaient leur peine dans l'île de Luçon.

Des années s'écoulèrent pendant lesquelles l'ex-chef carliste supporta stoïquement, sans se plaindre jamais, les mauvais traitements des agents inférieurs, et exécuta les corvées qui répugnaient le plus à sa fierté.

Depuis longtemps le malheureux n'espérait plus un adoucissement à son sort, lorsque le silence d'une de ces belles nuits tropicales fut troublé tout à coup par le bruit sinistre du tocsin sonnant l'alarme dans les nombreuses églises de Manille.

Le feu venait de se déclarer dans un magasin de l'Etat et les lueurs de l'incendie se reflétaient au loin dans les eaux de la mer. Une poudrière se trouvait tout près, et si les flammes venaient à l'atteindre, une épouvantable catastrophe était inévitable.

Les prisonniers furent requis pour joindre leurs efforts à ceux de la garnison, afin de combattre le fléau.

Le marquis fut un des premiers sur le théâtre de l'incendie; il se signala par le sang-froid et le courage dont il fit preuve. Malheureusement, le matériel de secours était insuffisant et les ordres mal donnés et sans ensemble. L'impulsion dirigeante manquait.

Le marquis remarqua une galerie en bois, que les flammes commençaient à entourer et par laquelle le feu allait se communiquer à la poudrière. Là était le véritable péril. Ne consultant que son courage et son dévouement, l'ancien carliste monta sur la galerie, une hache à la main, et sans se laisser arrêter par le feu, qui faisait des progrès rapides, il attaqua à coups redoublés les pièces de bois qui soutenaient la galerie.

La foule assistait, haletante, à cette lutte de l'homme contre le feu, et attendait avec anxiété le dénouement. Tout à coup une clameur d'épouvante retentit: la galerie s'écroulait avec fracas et le marquis disparaissait au milieu des décombres.

On l'en retira à moitié asphyxié, sans blessure grave, mais les cheveux et les vêtements brûlés. Il fut transporté évanoui à l'hôpital. Le lendemain, il eut la visite du gouverneur, homme jeune encore, qui avait remplacé le précédent gouverneur, rappelé en Espagne.

—Monsieur le marquis, dit-il, je viens vous remercier au nom de Sa Majesté. Je suis aussi l'interprète de toute la population, qui a été unanime à admirer votre courage et qui vous a une profonde reconnaissance.

—Monsieur le gouverneur, répondit le marquis, je suis très sensible à vos paroles, mais je n'ai fait que mon devoir, le témoignage de ma conscience me suffit.

—Sa Majesté connaîtra votre conduite, monsieur le marquis; je ferai appel à sa clémence et j'espère obtenir votre grâce.

—Je ne demande ni grâce, ni faveur; mais le soldat vaincu réclame la justice; je n'ai pas mérité d'être traité comme un vil criminel.

—Monsieur le marquis, j'étais officier dans l'armée libérale lorsque la fortune a trahi vos efforts; je sais que vous avez toujours loyalement combattu. Mais des rapports transmis au gouvernement des Philippines formulent contre vous les plus graves accusations.

—Des rapports rédigés par des lâches et implacables ennemis, et je n'ai jamais été appelé à les démentir, répliqua le marquis avec fierté. Ah! je sais bien que la haine de mes ennemis ne s'est pas assouvie et qu'elle me poursuivra jusqu'à ma mort. Depuis cinq années que je suis ici, j'ai écrit plusieurs lettres à des amis, et aucun ne m'a répondu, ce qui dit assez que mes lettres ne sont pas arrivées à destination et que celles qui ont pu m'être adressées ont été saisies. Mes plus cruelles souffrances sont d'être toujours sans nouvelles d'Espagne.

—Monsieur le marquis, je ne puis que vous dire: Comptez sur moi, et espérez.

Un rayon d'espoir était entré dans le cœur du déporté et il tressaillit de joie à la pensée que, bientôt, il reverrait sa fille chérie dont il était séparé par des milliers de lieues.

Il se disait que le fidèle Pedro Lamnès avait heureusement accompli sa mission, que sa lettre au comte de Corello lui avait été remise et que sa chère petite grandissait sous la protection du comte.

Malheureusement, le gouverneur ne put tenir l'engagement qu'il avait pris. A cette époque, l'Espagne était constamment agitée par les partis, et les hommes qui arrivaient au pouvoir s'empressaient de distribuer à leurs amis les places les plus lucratives.

Le navire qui devait, en repartant, porter le plaidoyer en faveur du marquis de Mimosa, amena à Manille un nouveau gouverneur qui était un ami de don Antonio de Villina et le mandataire de sa haine.

Le marquis n'était pas encore sorti de l'hôpital lorsque pendant la nuit, on lui donna l'ordre de s'embarquer.

Il put croire d'abord qu'il allait être ramené en Espagne; mais le bâtiment au lieu de se diriger vers l'ouest, suivit la route du sud, et le lendemain le marquis put voir défiler à sa gauche les nombreux îlots de l'archipel, qui sont en quelque sorte les satellites de la grande île de Luçon.

Hélas! les illusions du prisonnier s'étaient évanouies; on le transférait à l'île de Palouan.

Cette île, arrosée à l'ouest par la mer de Chine, se trouve à peu de distance de Bernéo; elle a cinq cent vingt kilomètres de longueur et à peine quarante de largeur. Cet étroit espace est séparé en deux versants par une chaîne de montagnes dont les rampes se prolongent presque jusqu'à la mer. Une très petite partie de cette terre est soumise à l'influence européenne; des forêts impénétrables servent d'asile aux bêtes féroces et à des indigènes encore sauvages, dont les flèches empoisonnées menacent les imprudents qui pénètrent dans leur domaine.

Palouan est surtout une colonie pénitentiaire où l'on déporte les malfaiteurs les plus dangereux. En dehors des forçats, il n'y a dans l'île qu'une faible garnison, laquelle maudit ce lieu d'exil, et quelques spéculateurs qui mènent une triste existence à Puerto-Princesa, résidence du sous gouverneur.

Dès son arrivée à Palouan, le marquis de Mimosa put voir que des instructions avaient été données pour qu'il fût soumis à une surveillance rigoureuse et à un régime extrêmement sévère. Il lui fallait renoncer à tout espoir de recevoir des nouvelles d'Esagne, car il était interdit aux prisonniers d'écrire et de recevoir des lettres.

Le malheureux marquis était traité avec une rigueur exceptionnelle; les corvées les plus pénibles lui étaient réservées, et les agents subalternes, qu'irritait son attitude silencieuse, se vengeaient de son dédain par toutes sortes de brutalités.

Ah! s'il avait pu s'évader! Mais comment? Les prisonniers qui en auraient le désir se trouveraient en présence de difficultés insurmontables. S'ils parvenaient à franchir les limites entre lesquelles ils sont internés, ils n'échapperaient pas aux flèches des sauvages, à la dent des tigres et des panthères, à la morsure des serpents qui pullulent dans ce pays.

Comme les autres prisonniers, le marquis n'était désigné que par un numéro; mais les quelques officiers de la garnison, qui reconnaissaient en lui un homme supérieur à sa condition présente, et qui savaient que les haines politiques, souvent implacables, transforment en vil criminel un loyal adversaire, ne lui adressaient jamais un mot offensant; toutefois, ils se renfermaient vis-à-vis de lui dans une extrême réserve, car il leur était interdit d'avoir avec les prisonniers aucune relation étrangère au service.

Avec eux, du reste, le marquis gardait un silence un peu hautain. Il recherchait la solitude et, autant qu'il le pouvait, vivait en tête-à-tête avec ses pensées. Une préoccupation, plus douloureuse que tout le reste, le rendait peu sensible aux persécutions dont il était l'objet et dans lesquelles il reconnaissait la haine que lui avait vouée son cousin. Il songeait constamment à sa fille dont la destinée était pour lui un mystère.

Souvent, dans les heures de loisir qu'on lui laissait, il se promenait, rêveur, sur le rivage, à l'ombre des cocotiers, des lataniers et des palmiers, dont le feuillage était égayé par les gambades des écureuils et des singes, par des vols d'oiseaux dont le plumage reproduisait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; mais il était insensible aux séductions de la nature, il restait froid et triste devant toutes les merveilles étalées sous ses yeux.

Souvent aussi, assis sur le sommet d'une haute falaise, il embrassait du regard l'immense étendue semée d'îlots verdoyants et de récifs de corail qu'un travail latent faisait surgir des profondeurs de l'Océan. Ses yeux mornes suivaient les barques des indigènes qui allaient à la pêche ou bien se rendaient dans quelque île voisine pour échanger leurs produits. Bercé par le mugissement des vagues, il se reportait par la pensée vers cette terre d'Europe qu'il était condamné à ne revoir jamais.

Alors il songeait aux vicissitudes de la vie, à la fragilité des choses humaines, aux victimes de la méchanceté des hommes, aux coups terribles de la fatalité. Et toujours ses pensées revenaient à sa chère Thérésa, qu'il voyait grande et belle comme sa mère, qui lui avait légué ses magnifiques cheveux blonds, ses yeux bleus, la fraîcheur de son teint. Remué dans tout son être, l'exilé versait d'abondantes larmes.

Que lui importaient pour lui-même les injustices des hommes? Les peines qu'on lui infligeait, les outrages glissaient sur son âme vaillante et fière. Sa grande douleur était d'ignorer le sort de sa fille et de penser qu'il ne la reverrait jamais.

Depuis que le marquis de Mimosa était interné dans l'île de Palouan, deux gouverneurs s'étaient succédé et plusieurs fois la garnison avait été remplacée par une autre. Le nouveau gouverneur était en fonctions depuis environ six mois, lorsque le No 20—c'était ainsi qu'on appelait le marquis—reçut l'ordre de se rendre à la maison du gouverneur, qui le faisait appeler.

La veille, un navire venant d'Espagne était entré dans le port de Puerto-Princesa, et le marquis pensa que peut-être, enfin, il allait avoir des nouvelles de sa fille. Autrement, pourquoi serait-il appelé au palais par le gouverneur?

Il était attendu, car dès qu'il se présenta il fut introduit dans le cabinet du haut fonctionnaire.

Celui-ci, après avoir examiné le déporté, lui tendit la main, disant:

—Vous êtes ici, à Palouan, le No 20; mais depuis hier seulement, je sais que vous êtes monsieur le marquis de Mimosa.

—Hélas! oui, monsieur le gouverneur, je suis le marquis de Mimosa.

—Vous avez été condamné à la détention perpétuelle pour avoir servi, les armes à la main, la cause du prétendant don Carlos; mais, il n'a pas été dit, dans le jugement prononcé par le conseil de guerre, que vous deviez être traité comme un criminel de droit commun et confondu avec des forçats.

—Cependant, monsieur le gouverneur, depuis le jour de ma condamnation, considéré comme un vil malfaiteur, j'ai été traité avec plus de rigueur et de cruauté que les forçats voleurs et assassins.

—Je le sais aujourd'hui, monsieur le marquis, j'ai pris connaissance de votre dossier et j'ai trouvé des rapports où sont formulées les plus odieuses calomnies.

—J'ai de terribles et puissants ennemis.

—Ces ennemis, monsieur le marquis, vous ne les avez plus. Si, lors de mon arrivée à Palouan, vous vous étiez plaint à moi de votre situation misérable, j'aurais immédiatement adouci les rigueurs de votre captivité.

A l'époque où vous combattiez pour la cause du prétendant, j'étais officier dans l'armée libérale. On redoutait votre intrépidité, monsieur le marquis, on vous considérait comme le plus terrible adversaire du gouvernement de la reine, mais on vantait votre loyauté, votre générosité chevaleresque; c'est que vous étiez aussi humain après le combat que vaillant pendant la lutte.

Vous souvenez-vous d'un engagement meurtrier dans la campagne d'Estella?

—Parfaitement.

—Mon frère, le capitaine Morenno, fut fait prisonnier; vous lui avez procuré les moyens de s'évader; sans votre intervention, il eût été fusillé.

—Je me souviens de cela, monsieur le gouverneur. Les cruelles représailles qui, pendant la guerre civile, ont déshonoré les deux armées, m'ont toujours révolté; constamment je me suis efforcé, trop souvent sans succès, de sauver la vie aux adversaires désarmés.

—Aussi aviez-vous des admirateurs dans les deux camps, monsieur le marquis.

Je viens de vous dire que vous n'aviez plus d'ennemis; peut être vos ennemis existent-ils toujours, mais ils sont devenus impuissants contre les amis que vous avez en Espagne.

—Ai je donc encore des amis? fit tristement le marquis.

—Il faut le croire, et pour n'en citer qu'un, le comte de Corello...

—Ah! s'écria le marquis, interrompant le gouverneur, vous avez une lettre à me remettre?

—Non, pas une lettre, mais mieux que cela. Vous ignorez sans doute, monsieur le marquis, les événements qui se sont accomplis dans notre pays depuis votre déportation aux îles Philippines. Vous les connaîtrez bientôt et je n'ai pas à vous les raconter. Toutefois, je dois vous parler d'un des plus récents: un enfant, petit-fils de la reine Isabelle, vient de monter sur le trône sous le nom d'Alphonse XIII; il règne sous la régence de sa mère, une femme de cœur, qui a pris pour programme de rapprocher tous les partis, de faire oublier toutes les divisions, qui ont été si fatales à notre glorieux pays, enfin d'ouvrir pour l'Espagne une ère de prospérité qui, dès à présent, lui donne droit à la reconnaissance de tous les Espagnols, vous compris, monsieur le marquis.

Car, tenez, continua le gouverneur, en tendant au marquis un papier signé de la régente, contresigné par le Ministre de la Justice et portant le sceau de l'État, voilà le décret qui vous accorde grâce pleine et entière; vous êtes libre et allez pouvoir rentrer en Espagne.

(A continuer.)

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un lot d'épiceries, etc.

Aussi, d'un cheval et wagon.

L. S. Harrison & Bro vs. Frank Prima.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 45 052 — En vertu de deux ordres datés le 18 et le 1? février 1895 respectivement à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés le LUNDI 4 mars, 1895, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre B?vale et Chartres—

1 assorti d'épiceries, conformément à un inventaire.

Aussi, un cheval et wagon et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21fév—21 27 mars4

VENTES A L'ENCAN

PAR STEPHEN J. DERBES.

Le contenu du Magasin de Chaussures, à l'Encan.

Dans l'affaire de la Succession de Joseph Wagner

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 44.711.

PAR STEPHEN J. DERBES. Encanteur—Bureau, nouveau No 218 rue Royale—Il sera vendu à l'encan, en vertu de l'ordre de vente signé le 21 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la cour ci-dessus, le 5 mars 1895, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux No 51 rue Ursulines—

Le contenu du magasin de chaussures, consistant en bottes, souliers, etc., aussi, installations, comptoirs et étagères.

Conditions—Comptant.

24 fév—21 25—3 4 5 mars

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 44,433, Division D—Mlle Elmira C. Miller et als. vs. Wm. R. Martin, tuteur de la mineure Ella Martin.—Vente en partage d'un cottage avec larges terrains dans le 7me District, près de l'avenue Carrollton et de deux doubles lignes de chars électriques.

A la Bourse des Encanteurs 631 Commune, à midi, le MARDI, 5 mars 1895, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 janvier 1895 et signé le 22 janvier 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton dans l'ilet No 42 "1", ancien plan, et borné par les rues Troisième, Cambronne, Madison et Zimple, la dite portion de terre mesure 86 pieds de face rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds et composée des lots Nos 21 et 22 et 26 pieds du lot No 20 d'après un plan dressé par Bringier, voyer, le 1er mars 1836 et déposé au bureau de Census, notaire. Le lot No 22 forme le coin des rues Cambronne et Troisième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication représenté par des billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, réclamations et stipulations pour assurance, frais du notaire contenus usuellement en vente à crédit dans cette ville. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Actes de vente pardevant C. M. Estis, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières, hypothèques et placement d'argent, No 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

29janv—29—fév—5 12 19 22 26 27 28—mars 1 2 3 4 5

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Rouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmet
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Vol-in.

TROISIÈME DISTRICT.

L'vandais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Hone.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Pagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons Enfants, maintenant St Claude.
Hunters, maintenant Earls.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Pierre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Séuat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tèche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. C., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Onzième, maintenant Apple.
Cinquième, maintenant Poplar.
Quinzième, maintenant Olive.
Première, maintenant avenue St-Charles.
Quatrième, maintenant Oak.
Quatorzième, maintenant Oleander.
Jackson, maintenant Général Ogden.
Jefferson, maintenant Joliet.
Madison, maintenant Dante.
Milton, N. C., maintenant Meteor.
Napoléon, maintenant Néron.
Neuvième, maintenant Sycamore.
Dix-Neuvième, maintenant Pear.
Olivier, maintenant Gén'l Hood.
Philip, N. C., maintenant Mermet.
Rosseau, N. C., maintenant Ross.
Deuxième, maintenant Maple.
Septième, maintenant Hickory.
Dix-Septième, maintenant Palmetto.
Sixième, maintenant Birch.
Seizième, maintenant Palme.
Dixième, maintenant Mobile.
Troisième, maintenant Elm.
Treizième, maintenant Figue.
Douzième, maintenant Abricot.
Vingtième, maintenant Quince.
Upper Line, maintenant Protection.
Washington, maintenant Fern.

RUES SANS LES DISTRICTS MARQUÉS.

Bassin (de Clio au haut de la ville) maintenant Saratoga.
Boudousquié et Jeannette, maintenant Garfield.
Breslau, maintenant Sud Robertson.
Commune, (de Baronne au fond de la ville), maintenant Avenue Tulane.
Craps, maintenant Bourgogne
Dolhonde, N. et S., maintenant N. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gasquet (de Claiborne au-delà) maintenant Cleveland.
Gayoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gén. Lee.
Jeanna, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Annonciation.
Léonie, maintenant Clara.
Locust, maintenant S. Robertson.
Long (de l'Avenue Peters au haut de la ville) maintenant Freret.
Magistrat, maintenant N. Dorgenois.
Morales, maintenant Marais.
Napoléon, N. et S., maintenant N. et Sud Hennessey.
N. Market, maintenant N. Diamond.
Vieux Camp, maintenant Camp Place.
Vieux Magazine, maintenant Place Magazine.
Paix, maintenant Kerlerec.
St Bernard (nouveau), maintenant Allen.
St-David, maintenant S. Franklin.
St-Denis, maintenant S. Rempart.
St-Georges, maintenant Howard.
Ste-Jeanne, maintenant Ste-Adeline.
Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan.
Sauvé, maintenant Hickory.
S. Market, maintenant S. Diamond.
Tremé, maintenant N. Liberté.
Ursulines (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Ursulines.
Wandorf, maintenant Birch.
Warren, maintenant Poplar.
White (anciennement S. Bassin), maintenant Saratoga.
De Armas (continuation de Euterpe), maintenant Grappe.
Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, y compris Locust et Breslau, entièrement sous le nom de S. Robertson.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1894.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

JEANNE D'ARC DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer s'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître à dessein, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BTS. ROUEN,
P. O. Box 725.

THE NEW ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.